

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Transport Des Hydrocarbures par Pipelines

– SOTRAPIL S.A –

Siège Social : Boulevard Beji Caid Essebsi- Centre Urbain Nord- Tunis

La Société de Transport Des Hydrocarbures par pipelines « SOTRAPIL » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 Juin 2025, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2024, un montant de dividendes de 1,600 Dinars par action, totalement soumis à la retenue à la source, s'appliquant pour 4 138 200 actions.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le 31 Juillet 2025.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité